LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2026

SALLE DU CONSEIL, 6 PLACE DE LA MAIRIE

Date de la convocation : 23 septembre 2026

Présidents de séance : Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET, Maire

Secrétaire de séance : Mme Agnès SION

Le Conseil municipal d'Erbray a délibéré sur les questions suivantes :

<table>
<tr><td></td><td>Désignation du secrétaire de séance</td><td></td></tr>
<tr><td></td><td>APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU :
- 29 juin 2026</td><td>APPROBATION</td></tr>
<tr><td></td><td>DÉCISIONS DU MAIRE :
<table>
<tr><td>1</td><td>23 juin 2026</td><td>Renonciation au droit de préemption urbain concernant l'immeuble situé 5, La Sépellière 44110 Erbray, parcelle cadastrée XB 101</td><td>DEC-26-023</td></tr>
<tr><td>2</td><td>2 juillet 2026</td><td>Approbation de l'avenant n°1 au marché de travaux relatif à la construction de vestiaires et d'un club-house - Lot n°11 « Électricité », conclu avec la société SPIE Building Solutions, portant sur l'adaptation des installations de chauffage et de certains équipements électriques
Le montant du marché est modifié comme suit :
- Montant initial : 66 000,00 € HT
- Avenant n° 1 : 11 620,64 € HT
- Nouveau montant : 77 620,64 € HT, soit 93 144,77 € TTC</td><td>DEC-26-024</td></tr>
<tr><td>3</td><td>2 juillet 2026</td><td>Approbation de l'avenant n°1 au marché de travaux relatif à la construction de vestiaires et d'un club-house - Lot n°6 « Cloisons sèches - Doublages - Plafonds », conclu avec la société SIGMA, portant suppression de la prestation de fourniture et pose d'un plafond PREGYMETAL sous rampant.
Le montant du marché est modifié comme suit :
- Montant initial : 51 620,00 € HT
- Avenant n° 1 : - 21 120,00 € HT
- Nouveau montant : 30 500,00 € HT, soit 36 600,00 € TTC</td><td>DEC-26-025</td></tr>
<tr><td>4</td><td>2 juillet 2026</td><td>Approbation de l'avenant n°1 au marché de travaux relatif à la construction de vestiaires et d'un club-house - Lot n°7 « Faux plafonds », conclu avec la société SIGMA, portant sur la fourniture et la pose d'un faux plafond en dalles de type EKLA de chez ROCKFON.

Le montant du marché est modifié comme suit :
- Montant initial : 17 680,00 € HT
- Avenant n° 1 : 1 500,00 € HT</td><td>DEC-26-026</td></tr>
</table></td><td>PRISE D'ACTE</td></tr>
</table>

	- Nouveau montant : 19 180,00 € HT, soit 23 016,00 € TTC		
5	2 juillet 2026	Approbation de l'avenant n°1 au marché de travaux relatif à la construction de vestiaires et d'un club-house - Lot n°12 « Photovoltaïques », conclu avec la société SOLARBIRD, portant sur le remplacement du système de fixation des panneaux photovoltaïques ainsi que sur la fourniture et la pose d'une casquette de protection pour l'onduleur et le coffret AC. Le montant du marché est modifié comme suit : - Montant initial : 50 913,10 € HT - **Avenant n° 1 : 6 691,54 € HT** - Nouveau montant : 57 604,64 € HT, soit 69 125,57 € TTC	DEC-26-027
6	2 juillet 2026	Approbation de l'avenant n°1 au marché de travaux relatif à la construction de vestiaires et d'un club-house - Lot n°10 « Chauffage - Ventilation - Plomberie - Sanitaires », conclu avec la société DUFOURD, portant sur diverses adaptations des installations de chauffage, ventilation, plomberie et sanitaires. Le montant du marché est modifié comme suit : - Montant initial : 89 500,00 € HT - **Avenant n° 1 : 2 057,73 € HT** - Nouveau montant : 91 557,73 € HT, soit 109 869,28 € TTC	DEC-26-028
7	2 juillet 2026	Approbation de l'avenant n°2 au marché de travaux relatif à la construction de vestiaires et d'un club-house - Lot n°2 « Gros œuvre - Maçonnerie », conclu avec la société TILLAUT BÂTIMENT, portant modification des prestations de fourniture et de pose du lave-chaussures en béton. Le montant du marché est modifié comme suit : - Montant initial : 219 683,66 € HT - Avenant n° 1 : 23 408,22 € HT - **Avenant n° 2 : - 10 944,61 € HT** - Nouveau montant : 232 147,05 € HT, soit 278 576,46 € TTC	DEC-26-029
8	2 juillet 2026	Approbation de l'avenant n°1 au marché de travaux relatif à la construction de vestiaires et d'un club-house - Lot n°1 « VRD - Terrassement », conclu avec la société HERVÉ, portant sur diverses adaptations des travaux de terrassement, de réseaux et d'aménagements extérieurs. Le montant du marché est modifié comme suit : - Montant initial : 66 711,08 € HT - **Avenant n° 1 : 8 932,45 € HT** - Nouveau montant : 75 643,53 € HT, soit 90 772,24 € TTC	DEC-26-030
9	6 juillet 2026	Renonciation au droit de préemption urbain concernant l'immeuble situé 4, route de la Feuvrais 44110 Erbray, parcelle cadastrée YT 032	DEC-26-031
10	13 juillet 2026	Approbation de l'avenant n°1 au marché de travaux relatif à la construction de vestiaires et d'un club-house - Lot n°5 « menuiseries extérieures et intérieures », conclu avec le groupement ERDRALU-SUBILEAU, portant suppression de la fourniture et de la pose de barres de relevage coudées et de barres de maintien relevables. Le montant du marché est modifié comme suit :	DEC-26-032

<table>
<tr><td></td><td></td><td></td><td>- Montant initial : 66 250,37 € HT
- Avenant n° 1 : - 1 281,60 € HT
- Nouveau montant : 64 968,77 € HT, soit 77 962,52 € TTC</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td></td><td>11</td><td>16 juillet 2026</td><td>Renonciation au droit de préemption urbain concernant l'immeuble situé 18 rue des Forges 44110 Erbray, parcelle cadastrée AA 126</td><td>DEC-26-033</td><td></td></tr>
<tr><td></td><td>12</td><td>31 juillet 2026</td><td>Approbation de l'offre de l'entreprise PECOT (44670 SAINT JULIEN DE VOUVANTES) pour le programme 2026 de curage et dérasement des accotements pour un montant de 6 166,81 € HT, soit 7 400,17 € TTC.</td><td>DEC-26-034</td><td></td></tr>
<tr><td></td><td>13</td><td>31 juillet 2026</td><td>Approbation de l'offre de l'entreprise DANIEL RICHARD, (44660 RUFFIGNÉ), pour le programme 2026 de curage et dérasement des accotements pour un montant de 3 467,31 € HT, soit 4 160,77 € TTC.</td><td>DEC-26-035</td><td></td></tr>
<tr><td></td><td>14</td><td>11 août 2026</td><td>Renonciation au droit de préemption urbain concernant l'immeuble situé 9 rue de la Tour 44110 Erbray, parcelle cadastrée XE 061</td><td>DEC-26-036</td><td></td></tr>
<tr><td></td><td>15</td><td>18 août 2026</td><td>Renonciation au droit de préemption urbain concernant l'immeuble situé 11, La Sépellière 44110 Erbray, parcelle cadastrée XB 099</td><td>DEC-26-037</td><td></td></tr>
<tr><td></td><td>16</td><td>16 septembre 2026</td><td>Renonciation au droit de préemption urbain concernant l'immeuble situé 21 rue de l'Outre 44110 Erbray, parcelle cadastrée ZX 367 et ZX 368</td><td>DEC-26-038</td><td></td></tr>
<tr><td></td><td>17</td><td>21 septembre 2026</td><td>Approbation de l'acquisition auprès de la société RICOH (94150 RUNGIS) d'un photocopieur pour un montant de 4 607,95 € HT (soit 5 529,54 € TTC) et d'un contrat de maintenance, conclu pour une durée de 60 mois, pour un forfait mensuel de 85,89 € HT (soit 103,07 € TTC), comprenant 3 000 pages noir et blanc et 2 000 pages couleur par mois.</td><td>DEC-26-039</td><td></td></tr>
<tr><td></td><td>18</td><td>21 septembre 2026</td><td>Admission en non-valeur des créances suivantes :
<u>Exercice 2023</u>
<table>
<tr><th>N° titre</th><th>Montant</th><th>Nature de la recette</th><th>Motif</th></tr>
<tr><td>T-1127-2</td><td>2,10 €</td><td>Crèche, garderie</td><td>RAR inférieur au seuil de poursuite</td></tr>
<tr><td>T-1127-1</td><td>8,70 €</td><td>Cantines et restaurant municipal</td><td>RAR inférieur au seuil de poursuite</td></tr>
<tr><td>TOTAL</td><td>10,80 €</td><td></td><td></td></tr>
</table>
<u>Exercice 2021</u>
<table>
<tr><th>N° titre</th><th>Montant</th><th>Nature de la recette</th><th>Motif</th></tr>
<tr><td>T-1578-1</td><td>0,20 €</td><td>Revenus des immeubles</td><td>RAR inférieur au seuil de poursuite</td></tr>
<tr><td>TOTAL</td><td>0,20 €</td><td></td><td></td></tr>
</table>
Soit un montant total des créances admises en non-valeur de 11,00 €.</td><td>DEC-26-040</td><td></td></tr>
<tr><td></td><td>1</td><td colspan="3">ENERGIE
Rapporteur : Isabelle DUFOURD-BOUCHET
Concession de distribution publique de gaz naturel – Compte rendu annuel d'activité de concession (CRAC) GRDF - Exercice 2025 (DEL-26-069)</td><td>PRISE D'ACTE</td></tr>
</table>

2	**ENERGIE** ***Rapporteur : Isabelle DUFOURD-BOUCHET*** TE44 - Présentation du rapport d'activité 2025 *(DEL-26-070)*	PRISE D'ACTE
3	**EAU ET ASSAINISSEMENT** ***Rapporteur : Isabelle DUFOURD-BOUCHET*** Atlantic'eau - rapport d'activité 2025 *(DEL-26-071)*	PRISE D'ACTE
4	**EAU ET ASSAINISSEMENT** ***Rapporteur : Isabelle DUFOURD-BOUCHET*** Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable - Exercice 2025 *(DEL-26-072)*	ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
5	**INSTITUTION ET VIE POLITIQUE** ***Rapporteur : Isabelle DUFOURD-BOUCHET*** Communauté de Communes Châteaubriant-Derval - Présentation du rapport d'activité 2025 *(DEL-26-073)*	PRISE D'ACTE
6	**ENVIRONNEMENT** ***Rapporteur : Isabelle DUFOURD-BOUCHET*** Convention de versement de l'aide à la plantation d'arbres (dispositif 44 000 arbres) - Communauté de communes Châteaubriant-Derval *(DEL-26-074)*	ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
7	**FINANCES - BUDGETS** ***Rapporteur : Isabelle DUFOURD-BOUCHET*** Budget annexe « Lotissement La Pommeraie » - Avance remboursable du budget principal *(DEL-26-075)*	ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
8	**FINANCES - BUDGETS** ***Rapporteur : Isabelle DUFOURD-BOUCHET*** Budget principal - Décision modificative n° 1 *(DEL-26-076)*	ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
9	**SANTE - SOLIDARITE** ***Rapporteur : Stéphanie DRUART*** Mutuelle communale - Ratification de la convention conclue avec GROUPAMA *(DEL-26-077)*	ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

ERBRAY, le 28 septembre 2026
Affichage et mise en ligne sur le site internet le : 29 septembre 2026

MAIRIE D'ERBRAY
44 Loire-Atlantique